

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 76 (1931)  
**Heft:** 2  
  
**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHRONIQUES et NOUVELLES

---

## CHRONIQUE SUISSE

L'instruction du soldat d'infanterie. — L'incorporation des compagnies de recrues dans les corps de troupes de l'armée. — Les inutiles examens d'instruction générale des recrues. — Les antimilitaristes et une mère de famille neuchâteloise.

Un essai va être tenté pour perfectionner l'instruction du soldat d'infanterie et de ses chefs directs, sans prolongation du temps de leur service. Ce ne sera pas une recherche facile, mais il n'est pas inutile de l'entreprendre.

On a reconnu que, légalement, il ne pouvait être question de prolonger l'école des recrues en la faisant suivre immédiatement du premier cours de répétition auquel l'homme est astreint. Nous renvoyons à ce sujet à l'étude du colonel Rilliet parue dans la livraison d'octobre 1930. On procèdera donc à l'essai suivant, dans la 6e division.

Le programme d'instruction des recrues de cette division sera limité, pendant l'école des recrues, à l'instruction individuelle, à celle du groupe et à celle de la section. La suite, c'est-à-dire l'instruction de la compagnie et celle du bataillon, soit en termes généraux l'enseignement du service en campagne, sera ajournée à l'année suivante, lors du premier cours de répétition des hommes qui, l'année d'avant, auront passé par l'école des recrues au programme d'instruction réduit. Ces hommes, au lieu d'être répartis dans leurs bataillons respectifs, seront réunis en un bataillon spécial, qui rééditera celui qu'ils ont formé comme recrues, avec les mêmes cadres et dans les mêmes compagnies. Ce sera bien une continuation de l'école des recrues, et le complément de l'instruction que celles-ci ont reçue.

Assurément, l'essai est intéressant, mais il convient de n'en pas préjuger le résultat. On ne saurait se dissimuler que, jusqu'à l'expérience réalisée, divers points d'interrogation fixent l'attention.

D'abord, sera-t-il possible de réunir de nouveau le personnel de l'école des recrues sans un déchet qui amoindrira beaucoup la valeur de l'enseignement, tant pour ces recrues du second degré que pour leurs officiers du rang et leurs sous-officiers ?

Comment assurera-t-on la continuité de l'instruction ? Pour l'assurer, il faudra le même personnel d'instruction, mais les membres de ce personnel, qui ne peuvent être au four et au moulin, ont leurs commandements à exercer dans leurs unités d'incorporation. Il y aura donc, de ce chef, un obstacle à surmonter, qui ne le sera qu'en constituant le personnel de l'école des recrues d'officiers-instructeurs qui ne risquent pas d'être occupés ailleurs lors du cours de répétition.

Autre difficulté. Pour leur premier cours de répétition, les sous-officiers et les officiers jusqu'au grade de capitaine, appelés à reconstituer le bataillon des recrues de l'année d'avant, seront soustraits au cadre de leur unité d'incorporation, d'où perte de cohésion dans la hiérarchie de cette unité.

Autre difficulté. Les unités du cadre d'incorporation seront diminuées de la classe d'âge qui les étoffe le plus. Risquent d'en souffrir ces unités et leurs chefs de tous ordres.

D'autres points d'interrogation peuvent être posés, et le seront jusqu'à ce que l'essai soit concluant. Il ne semble pas qu'une seule année d'expérience puisse conduire à des conclusions sûres.

Ce qui paraît spécialement intéressant dans l'étude de ce problème est que l'on revient, par une nouvelle voie, à une question qui a fait couler pas mal d'encre en 1924, et qui, écartée depuis, semble devoir être rapprochée des recherches actuelles : la formation en unités d'incorporation des compagnies de recrues. La proposition, a été faite par un collaborateur de la *Neue Berner Zeitung*, numéro du 15 décembre 1923, sommairement commenté par la *Revue militaire suisse* de janvier 1924, p. 38. A cette époque déjà, la question n'était pas inédite ; le colonel P. Isler, étant chef de l'arme de l'infanterie, l'avait étudiée une quinzaine d'années auparavant, sans aboutir, nous ignorons pour quelles raisons. Nous renvoyons, à ce propos, à un article de la *Revue militaire suisse* intitulé « L'attribution de compagnies entières de recrues aux corps de troupes de l'armée » et paru dans la livraison de mars 1924, p. 108 et suivantes. Cet article lui-même se réfère à une étude du capitaine Wacker, publiée par l'*Allg. Schweiz. Militärzeitung* du 2 février 1924, signalée par notre chronique suisse de ce même mois (p. 80), étude favorable à la réforme. Au capitaine Wacker, le colonel Staub, alors instructeur d'arrondissement de la 4e division, opposa diverses objections que commente le susdit article de la *Revue militaire suisse*. Le même article contient une correspondance, à conclusions négatives aussi, du colonel alors divisionnaire Sarasin.

La discussion a continué ensuite dans l'*Allg. Schweiz. Militärzeitung* entre le colonel U. Wille, approbatif, et le colonel Staub (discussion résumée par notre chronique suisse d'avril 1924, p. 174).

Finalement, le Parlement a repoussé la proposition, préférant s'en tenir à ce que nous avons appelé la « réformette » de nos institutions militaires. Nous signalons cependant, pour compléter notre indication de sources, les chroniques suisses de juillet (p. 321), et de septembre 1924 (p. 428), cette dernière se reportant à un article du lieut.-colonel Bopp, approbatif : « L'éducation militaire en Suisse » (p. 385).

\* \* \*

Un autre objet revient en discussion, que l'on croyait définitivement enterré, et qui méritait de l'être : les examens dits pédagogiques des recrues. Au moment où les présentes lignes sont écrites, la commission du Conseil des Etats l'examine.

A la vérité, elle a reconnu que les dits examens ne sont d'aucun intérêt militaire. Sur ce point, il n'y a pas deux opinions. Rétablir les épreuves de gymnastique, oui, leur utilité militaire est admise, et la dernière chronique suisse a exposé le programme de cette reprise d'épreuve. Mais les examens de lecture, de composition, de géographie, voire d'instruction civique, le seul que l'on pourrait plus ou moins appartenir à l'éducation du soldat, qu'est-ce donc que l'armée en retire ? Dira-t-on que l'instruction est aujourd'hui insuffisante dans aucun de nos cantons ? Nous serions curieux de connaître le pour cent des dépenses d'instruction publique de nos vingt-deux cantons pour pouvoir en juger. Et dire qu'il s'agit d'un crédit de 160 000 fr. dont serait chargé le budget militaire,— alors qu'on recherche quelles économies pourraient y être introduites— 160 000 fr. militairement inutiles. Nous espérons que les Chambres fédérales y regarderont à deux fois avant de consentir à cette superfluité.

\* \* \*

Nous ne saurions passer sous silence une lettre d'une mère neu-châteloise, Mme Françoise Alix, adressée à la *Suisse libérale*, et qui fait voir combien absurdes sont les exagérations des pacifistes lorsqu'ils encouragent, en restant eux-mêmes, le plus souvent, bien à l'abri des coups, les réfractaires que condamnent les tribunaux militaires. « Il est ridicule, chez nous, écrit Mme Alix qui a trois fils soldats, de représenter la recrue, le troupier aux cours de répétition, comme des bourreaux, de futurs meurtriers, des guerriers asseiffés de conquêtes, etc., ainsi que le font beaucoup d'antimilitaristes ».

Mme Alix a grandement raison. Qui ne sait que notre armée ne prépare aucune tuerie ; mais « l'exagération, écrit encore Mme Alix, sciemment et constamment commise, est une méthode, du reste peu loyale, et une arme mal fourbie dont se servent les réfractaires et leurs amis, à toute occasion... »

La correspondante de la *Suisse libérale* aurait pu ajouter que les articles de journaux qu'elle relève témoignent d'un phénomène très répandu. A force d'écrire des articles combattifs, — ce qui ne suppose pas un grand savoir, et est à la portée du premier plumeutif venu, — les auteurs tombent, souvent lourdement, du côté où ils penchent : ils perdent de vue la valeur des termes dont ils se servent, et ne s'aperçoivent plus de l'absurdité de leurs propos.

N'est-ce pas dans une publication pacifiste que j'ai lu, au sujet du caractère agressif de la propagande antimilitariste, qu'elle prenait pour modèle Jésus-Christ lui-même qui a traité ses adversaires de « race de vipères » ? Il est clair que quand on en est là, il ne reste plus qu'à échanger des coups au nom de Jésus-Christ. L'emportera non le plus intelligent ni le plus moral, et surtout pas celui dont la charité chrétienne est la plus développée, mais celui dont les poings sont les plus solides.

\* \* \*

La présente chronique aurait voulu commenter encore le dernier discours de M. le conseiller fédéral Minger, réponse de bon sens aux billevesées dont il vient d'être question, et qui appartient, en même temps, au programme de la réforme de nos institutions militaires. Elle aurait désiré commenter également le débat très académique auquel se sont livrés les délégués de la Nouvelle société helvétique, au sujet de la conciliation délicate de la neutralité perpétuelle et de la solidarité internationale. Ce sera pour une autre fois, si des objets d'une actualité plus urgente n'accaparent pas l'espace exigu dont nous disposons.

---

## CHRONIQUE FRANÇAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Joffre. — La réception du maréchal Pétain à l'Académie française.

Deux événements militaires, chacun de caractère bien différent, se sont produits en ce premier mois de 1931 ; pourtant l'un et l'autre concourent à un sujet commun : nos grands chefs de la grande guerre.

L'un est la mort du maréchal Joffre survenue après une angoissante agonie ; l'autre est le discours de réception du maréchal Pétain à l'Académie française, discours dans lequel le récipiendaire eut à prononcer l'éloge de Foch ; il a été suivi de la réponse de M. Paul Valéry, où l'on vit un poète qualifier magnifiquement les titres de gloire du maréchal Pétain. Joffre, Foch et Pétain ont ainsi été mis simultanément en vedette sur la scène de notre actualité.

Ce qu'il est intéressant d'en relever, c'est de noter la façon dont l'opinion publique évolue à l'égard de ces chefs qui ont tenu les premiers rôles au cours de la guerre. Or il semble bien que tous les Français communient chaque jour davantage dans un parfait sentiment de gratitude et de reconnaissance envers eux. La foule innombrable qui se pressait, en cette froide matinée grise, sur le parcours des funérailles grandioses faites par la nation au « père Joffre », était poussée par autre chose qu'une curiosité un peu vulgaire ; elle venait rendre un dernier hommage au sauveur de la patrie, au vainqueur de la Marne, à celui qui le premier, su montrer qu'armée française et armée allemande étaient à deux de jeu ! Cette conscience enfin reprise de notre propre valeur guerrière, voilà l'immense service moral que Joffre nous aura rendu en 1914, et c'est de cette dette que le peuple de Paris s'acquittait à sa manière discrète, recueillie.

Pareillement, l'élégant public de choix qui se pressait sous la coupole de l'Institut pour y entendre évoquer successivement les gestes de Foch et de Pétain, avait le sentiment d'assister à l'une des plus brillantes réceptions académiques qui furent. On l'avait longtemps attendue et l'on s'était disputé les billets d'entrée. Régal de l'esprit particulièrement délicat et qui ne manqua d'ailleurs point d'originalité ni d'imprévu, puisque la séance s'acheva sur un couplet fort bien tourné, ma foi, en faveur du pacifisme, ce qui, vous l'avouerez, est une façon bien française de faire accueil à l'un des glorieux vainqueurs de la Grande guerre.

\* \* \*

Je ne serais nullement surpris que, dans un siècle ou deux, Joffre restât la figure la plus populaire de la Grande guerre. Sa vie comme sa mort se prêtent admirablement au surnaturel, et chacun sait qu'avec le recul des perspectives et du temps, l'histoire se transforme en un lacis de légendes. Tout concourt, en effet, à faire de Joffre un être dont le pouvoir sur les imaginations est puissant. Ce fils d'artisan, que ses parents envoient à l'école sur le vu de sa précoce intelligence, cette carrière lointaine qui le mêle au merveilleux exotique de notre empire d'outre-mer, l'échec initial de son plan suivi du brusque retour-

nement de la Marne, son flegme apparent, son caractère taciturne, le sang froid avec lequel il supportera sans rien dire tant les éloges outrés que les critiques envieuses, le stoïcisme même qu'il mettra dans sa lutte contre la mort, tout cela émerveillera les futures générations de Français.

Qualités d'exception ? Non pas. On s'accordait naguère à reconnaître que les qualités les plus éminentes de Joffre, réflexions, esprit pratique, une certaine gravité lourde, la volonté énergique, une tenacité confinant à l'obstination, étaient parmi les moins accentuées de notre caractère national fait d'imagination vive, de sensibilité et d'entrain, d'une ardeur toujours prompte à agir, mais incapable de se soutenir longtemps. Or le vainqueur de la Marne nous aura amenés à prendre conscience de ce qu'il y a de meilleur en notre propre fonds ; il aura fait surgir ces solides vertus maîtresses que, par une sorte de discréction collective, nous affectons de n'utiliser qu'en des occasions graves, pour des cas presque désespérés.

Dès 1911, Joffre avait cumulé les fonctions jusqu'alors distinctes de vice-président du Conseil supérieur de la guerre et de chef d'état major de l'armée. Son parfait loyalisme républicain permettait de rompre avec cette séparation des pouvoirs militaires, prudence du temps de paix, mais source de confusion et déboires en perspective à l'heure d'un conflit. L'armée qu'il aurait à conduire en campagne il pouvait ainsi la modeler à sa guise, la tremper à la demande des tâches qu'il lui imposerait à une date dont l'irrévocable proximité se faisait sentir chaque jour davantage. Son action s'exerça dans tous les domaines de la préparation à la guerre, commandement et états-majors, organisation et matériel, instruction.

La guerre vint qui ne lui laissa pas le temps de pousser à fond les perfectionnements qu'il avait en vue. Mais déjà il avait mis en œuvre sa méthode personnelle de commandement et les aptitudes dont devaient faire preuve les états-majors. Rien dans sa carrière antérieure n'avait habitué Joffre aux vastes spéculations de l'art militaire proprement dit. Il avait pu réfléchir à maintes situations de guerre, desquelles son robuste bon sens lui avait fait déduire que des solutions simples, adoptées à propos et la ferme résolution de les faire aboutir, importent parfois autant que le mérite intrinsèque de ces solutions. Au point de vue technique, il était resté éloigné de la troupe, singulièrement de l'infanterie, jusqu'au grade de général de division. Il sortait de l'arme du génie et c'est peut-être dans l'intention de ne point paraître inféodé à aucun particularisme qu'il affectera l'indifférence qu'on sait à l'égard de la fortification permanente. Directeur du génie,

il s'était intéressé aux questions de personnel et de matériel. Enfin, membre du Conseil supérieur de la guerre avant d'en devenir le vice-président, il avait eu l'occasion, comme directeur des services de l'arrière, d'apprécier l'intensité des besoins d'une grande armée moderne prise dans son ensemble, ce que ne pouvait faire un simple commandant d'armée désigné dans ce même Conseil.

Tant son tempérament naturel que sa pratique du métier éloignaient donc Joffre de l'attitude prestigieuse du chef impérieux, qui exige de tout mener lui-même. Pour Joffre, le commandement suprême était l'œuvre d'une collectivité dans laquelle chacun remplissait sa mission particulière. Or cette disposition personnelle de Joffre s'adaptait précisément aux exigences fonctionnelles des grandes armées modernes. Il faut que le commandement soit décentralisé tout en laissant à celui qui dirige, avec sa pleine et entière responsabilité, l'exercice normal de ses attributions. Tout l'art du chef est ainsi contenu dans un juste équilibre entre ces deux termes contradictoires, décentralisation et responsabilité.

Au point de vue de la constitution de l'armée, Joffre s'était déclaré partisan du retour au service de trois ans. Cette combinaison devait permettre de renforcer tout de suite l'efficacité de la couverture sur la frontière menacée, d'augmenter la valeur des cadres élémentaires tirés de chaque contingent, ultérieurement de disposer de réserves mieux instruites, en même temps que les unités formées au moment d'une mobilisation générale seraient plus solidement étoffées par les prélèvements opérés sur l'active. Car l'erreur commise est grossière de reprocher à Joffre d'avoir méconnu l'utilité des réserves. Il ne visait au contraire qu'à rendre celles-ci plus immédiatement employables et à leur éviter les sanglantes hécatombes auxquelles s'expose toute troupe dont l'instruction militaire est insuffisante.

On a dit, toujours s'en prenant à Joffre : l'augmentation des effectifs de l'armée française s'est faite au détriment de leur armement. Or, dans le tumulte des opinions nées des événements des guerres balkaniques, la majorité de nos artilleurs penchait en faveur de la doctrine du 75 apte à toutes les besognes du combat. Même après l'expérience des premières batailles, nos commandants d'armée n'accorderont pas encore à l'artillerie lourde de campagne toute l'importance qu'elle méritait : le 24 septembre 1914, Joffre devait insister auprès d'eux pour leur faire accepter du matériel de 155 court et des mortiers de 220 que le ministre offrait immédiatement.

La guerre éclate. De quels reproches n'a-t-on pas fustigé Joffre responsable du Plan XVII ! C'est un travers bien français de faire

preuve, à l'égard de tout ce qui émane de notre activité, d'une frénésie de dénigrement. On admire chez nous le plan Schlieffen dont l'échec a été, en définitive, notoire, et l'on critique à l'excès le plan Joffre qui a cependant rendu le maximum de ce qu'il était raisonnable d'en attendre. On blâmait Joffre de n'avoir pas vu assez large, de s'être concentré sur un front trop étroit, d'avoir méconnu les possibilités d'invasion par la Belgique, l'importance des forteresses, d'avoir caressé l'illusion de la guerre courte, témoigné d'un simplisme exagéré dans sa conception d'offensive générale, pour accepter ensuite avec trop de facilité un recul indéfini. Responsable en bloc de l'échec sur la frontière, c'est ensuite en dehors de lui, malgré lui, au dire de certain que Nancy aurait été sauvé, Paris mis à l'abri de l'invasion, l'Allemand forcé de lâcher prise sur la Marne, la ruée sur Calais contenue. Quoi encore ? Tout ce qu'il y eut de mal, au dossier de Joffre ; à d'autres ce qu'il y eut de bien.

L'absurdité, l'exagération des propos éclate à la lumière des documents qui viennent à l'appui du plus élémentaire bon sens.

Concentration arrêtée à Mézières ? Dès 1911, Joffre interrogeait le gouvernement : pouvait-il prendre des dispositions militaires face au territoire belge que l'armée allemande envahirait vraisemblablement ? Pour des raisons de prudence internationale, le ministre des affaires étrangères qui était alors M. Poincaré, s'opposa formellement à toute mesure apparente d'opérations éventuelles en Belgique et son opinion prévalut.

Dédaign des camps retranchés ? A coup sûr il convient d'y voir le souvenir d'un engagement dangereux par l'attraction qu'exerçaient au siècle dernier, les forteresses sur les armées en opérations. A la défiance d'un Joffre rebelle à cette trompeuse sécurité stratégique que donnent des murailles, eût-on préféré la mentalité d'un Bazaine ou celle d'un Mac-Mahon fascinés par des places fortes, Metz ou Sedan, l'une et l'autre, bien qu'avec des modalités différentes, ayant néanmoins abouti à une déshonorante capitulation ?

La guerre courte ? Mais déjà le 17 août 1914, Joffre attirait l'attention de M. Messimy, alors ministre de la guerre, sur la nécessité de ménager les approvisionnements de nos dépôts.

Recul indéfini ? Dans cette même lettre du 17 août 1914, Joffre poursuivait : « On me dit aussi que vous avez donné l'ordre d'armer la place de Dijon... » Voilà qui en dit long sur l'état d'âme des pouvoirs publics à cette époque.

Simplisme exagéré d'offensive ? Il paraît exact, en effet, que l'esprit d'offensive dont s'inspirait le Plan XVII était trop imprégné de

cet aphorisme napoléonien : « On attaque partout, puis l'on voit... » et que, pour le général en chef, la conduite d'une bataille doit présenter une judicieuse alternance de missions offensives et de missions défensives ; — exact encore que ce même plan ne tenait pas assez compte de la nature du terrain, ici favorable, là ne se prêtant point à l'attaque de grosses masses de troupes : — exact toujours que le dressage du temps de paix poussait trop nos unités, grandes ou petites, vers le mépris des effets du feu, l'inutilisation de l'outil portatif, l'oubli de la liaison entre les différentes armes. Mais ne sait-on pas qu'à la guerre le mélange est intime entre les faits d'ordre matériel et les impondérables d'ordre spirituel, au point qu'on ne saurait d'avance supputer les répercussions des uns sur les autres ? Et n'estimera-t-on pas un jour que, précisément, cet allant, cet entrain, cette foi irraisonnée dans le mouvement en avant dont s'inspiraient nos armées en 1914, leur ont permis, en limitant l'amplitude des mouvements de retraite, de reprendre l'offensive avant que ce recul préalable ait eu le temps de nuire à leur cohésion ? Ne fallait-il pas enfin pousser jusqu'à cette exagération compensatrice les volontés oscillantes du haut commandement français pour le libérer de la subordination morale dans laquelle il se débattait depuis près d'un demi-siècle : songeons aux faibles résultats acquis par un Lanrezac, l'un des rares grands chefs du début qui se soit vanté d'avoir, personnellement, échappé au sortilège de l'offensive à outrance.

Dans toute manœuvre, conception et exécution sont inséparables et souvent les qualités de celle-ci offrent aux défauts de celle-là plus d'une occasion de redressement. Si « génial » qu'était conçu le plan Schlieffen, il n'en fut pas moins saboté par ses exécutants, au dire même des meilleurs chefs de l'armée allemande. Tandis que Moltke le neveu restait confiné dans son G. H. Q. de Coblenz, d'abord, où d'ailleurs il n'arrivait venant de Berlin que le 17 août, de Luxembourg ensuite, trop loin de la rumeur des batailles en cours, abandonnant à d'irresponsables *missi dominici* le soin des décisions urgentes, Joffre au contraire — ainsi fera Foch en 1918, ce qui prouve bien que cette méthode est la bonne —, allait incessamment d'un quartier général d'armée à un autre, sans se borner à acquérir de son G. Q. G. la vue d'ensemble théorique en suite de quoi il résulte souvent des ordres inexécutables. Jamais Joffre ne fut plus actif que pendant les déprimantes journées de la retraite qui précéda la bataille de la Marne. Au milieu de l'angoisse étreignant les cœurs, il restait calme, toujours maître de soi, souriant ; de ses lèvres ne s'échappaient que des paroles de réconfort ; il soutenait les courages abattus, stimulait les intelli-

gences. Jamais on ne le vit si bien remplir ce rôle d'animateur qui coordonne, modère l'un, pousse l'autre, accorde à celui-ci, redresse avec vigueur les fautes commises par celui-là, sait mettre à chaque endroit celui qui convient le mieux, laisse à tous la plus large part d'initiative dans le cadre général des instructions qu'il a données. « Nous avions coutume de l'appeler *la bouée*, contre laquelle les flots et la tempête ne peuvent rien. Mais quelle merveilleuse bouée ! Il reste toujours le même. Les événements ne peuvent rien contre lui. C'est une force admirable. » Ainsi parlait Foch qui s'y connaissait à coup sûr en matière de commandement en chef...

\* \* \*

C'est cependant un éloge quelque peu mitigé de Foch que le maréchal Pétain a prononcé en prenant place au fauteuil qu'avait occupé sous la coupole de l'Institut, le grand vainqueur de la Grande guerre. Cela convenait sans doute pour sacrifier à l'esprit de la maison qui veut qu'en termes élégants et oratoires, on échange de collègue à collègue, des pointes d'une imperceptible malignité.

Dans sa réponse, M. Paul Valéry n'a pas voulu consentir au même scrupule traditionnel et il nous a campé un beau portrait en pied de celui qui, en 1917, nous sauva par le redressement qu'il opéra du moral de l'armée française.

Ce redressement sera pour Pétain son principal titre devant le jugement de la postérité.

Il semble qu'une Providence tutélaire, présidant aux destins de notre pays, nous fasse choisir dans les moments critiques les hommes les plus aptes à en assurer le salut. En juin 1917, l'armée française était menacée de décomposition. Pour arrêter l'extension du mal, remettre de l'ordre à la fois dans les rangs et dans les esprits, il fallait un chef qui connût à fond l'âme du soldat, ayant vécu de très près avec elle les heures dures et déprimantes de la guerre et qui jouit, auprès de cette âme sensible à l'extrême, d'une réputation de bienveillance solidement établie. Un chef tendre, plein d'attentions, sans exclure la fermeté ni une rigoureuse soumission aux règles imprescriptibles de la justice et du devoir militaire, Pétain fut ce chef et nul mieux que lui n'en aurait pu assurer la si délicate fonction.

Le « redressement du moral ! » On ne saurait trouver définition plus exacte. Pétain remet l'armée en confiance. Il a recours aussi peu que possible à des mesures disciplinaires dont il ne méconnaît pas cependant qu'elles s'imposent à certains tempéraments et dans des cas exceptionnels. Il trouva le chemin des cœurs en s'attachant à discerner les misères du combattant et à les soulager par une inces-

sante amélioration des conditions de la vie matérielle en campagne : meilleure installation des tranchées, des cantonnements de repos, création de foyers du soldat et de coopératives, trains spéciaux de permissionnaires, régularité dans les tours de départ, nourriture plus abondante et mieux préparée ; ce n'est point une vaine formule qu'emploie le peuple quand il parle d'avoir du cœur au ventre...

Le soldat français, raisonnable à l'image de ceux de sa race, aime à comprendre ; il veut connaître le pourquoi des choses. Prêt à faire le sacrifice de son bonheur, de ses joies, de ses préférences intimes et d'aller dans cette voie jusqu'au don entier de son être, il a la coquetterie d'en apprécier la valeur et de savoir que ce sacrifice n'est pas inutile. A l'interrogation que chacun se faisait : Pourquoi te bats-tu ? Pétain répondit par sa belle lettre insérée au *Bulletin des Armées de la République* du 27 juin 1917.

« Nous nous battons, expliquait Pétain, parce que nous avons été assaillis par l'Allemagne. Nous nous battons pour chasser l'ennemi de notre territoire et empêcher, par une paix solide et complète, qu'une pareille agression se reproduise jamais. Nous nous battons parce que ce serait un crime de trahir, par une honteuse défaillance, tout à la fois nos morts et nos enfants. Nous nous battons pour que la paix ramène dans notre pays l'aisance et conjure une gêne qui serait avec une mauvaise fin de guerre, bien pire que celle dont souffrent les nôtres. Nous nous battons avec ténacité, nous nous battons avec discipline, parce que ce sont les conditions essentielles de la victoire. »

Comparez l'élévation des sentiments ici exprimés au matérialisme de la proclamation que, de Nice en 1796, Bonaparte adressait à ses soldats de l'armée d'Italie.

Pétain agit en outre sur le combattant en s'en prenant aux causes mêmes des déceptions éprouvées naguère. « Les ordres d'offensive, dit-il dans son Rapport du 30 mai 1917 sur la discipline, prévoyaient des objectifs très éloignés, une bataille rapide et de tournure nettement décisive. Ils avaient évidemment soulevé dans la troupe des espoirs exagérés. » Dès lors Pétain s'efforcera d'effacer les suspicions d'ordre technique par des opérations à but strictement limité où la quasi certitude de vaincre découlera du fini des préparations, de la puissance des moyens mis en œuvre. A ce compte, l'élan des divisions françaises sera vite retrouvé.

Cette remise dans le sens du mouvement en avant était d'ailleurs complétée et organisée pour durer par un gros effort d'aménagement du terrain, d'équipement du front, d'instruction des troupes et des cadres, enfin d'établissement d'une doctrine de combat qui, ména-

geant les effectifs, fera bientôt tomber dans le vide les coups de l'adversaire et ouvrira les voies à la contre-offensive victorieuse.

Simultanément, Pétain veille à l'instruction morale des officiers et à leurs rapports avec les hommes. Il prend lui-même contact avec eux tout le long du front. Un trait montre bien la façon d'agir du commandant en chef à l'égard des plus humbles. A l'issue d'une gare il assiste à l'égallement d'une bande de permissionnaires. Le premier qui arrive à sa hauteur passe devant lui, débraillé, les mains dans les poches. Pétain, immobile, joint les talons, salue. L'homme, interloqué, porte une main hésitante à hauteur du bonnet de police et s'en va. Même attitude du deuxième homme, et Pétain renouvelle son salut. Peu à peu, ceux qui suivent s'aperçoivent de ce général qui, indulgent de parti pris sur l'attitude incorrecte de ses soldats, montre combien lui-même leur marque son estime et son admiration. Alors les capotes se boutonnent, les torses se redressent, les talons martèlent le sol et ce qui n'était que cohue devient soudain une troupe ordonnée de *Poilus* qui, regardant le grand dans les yeux, fixement, fièrement le saluent.

De tels procédés ne sont point à la portée de tous. Si Pétain en use, c'est qu'il sait de quel prestige il jouit sur ses hommes. Il est le glorieux vainqueur de Verdun. En février 1916, dans une situation angoissante, il a su tenir tête aux Allemands. Sa froide énergie, son calme impressionnant, son sens pratique de la guerre, lui ont permis de remonter le plan incliné qui mène à la défaite et d'organiser. D'organiser quoi ? La résistance sur des lignes successives du terrain, jalonnées par des points d'appui renforcés ; une répartition opportune du commandement dans des secteurs bien définis avec un judicieux échelonnement des attributions et des responsabilités de chacun ; un mouvement logique et régulier d'afflux des renforts ou des ravitaillements indispensables pour soutenir une bataille prolongée : la *noria* de la « Voie sacrée » !... Ainsi, grâce à Pétain s'est répandue dans le monde cette notion, dont le monde doutait encore, de la ténacité française s'ajoutant à la fameuse *furia francese*, si sensible aux condottiere italiens du XVI<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

Joffre, Foch, Pétain : trois noms qui méritent de vivre éternellement dans la mémoire des Français. Soyez certains qu'ils vivront !